

réseau spécial

Syndicat des employé-e-s de métiers d'Hydro-Québec 

Syndicat des employé-e-s de techniques professionnelles et de bureau d'Hydro-Québec



Syndicat des spécialistes et professionnels d'Hydro-Québec



Syndicat des employé(e)s de réseau d'Hydro-Québec 

Privatisation partielle d'Hydro-Québec ou vendre la vache à lait aujourd'hui, pour acheter le lait demain

Les syndicats d'Hydro-Québec affiliés au SCFP dénoncent fortement la proposition de MM. Montmarquette et Godbout sur la possibilité de privatiser partiellement la société d'État afin de réduire la dette du Québec. Une idée que le premier ministre « n'écarte pas ».

À la base, le principe de privatiser, même partiellement, Hydro-Québec démontre un manque de vision à long terme et un manque flagrant de rigueur de la part des deux hommes. Dilapider les sociétés d'État les plus rentables du gouvernement n'aura pas d'impact positif pour les générations à venir.

Impact « zéro » sur la dette

Premièrement, le capital de la vente ne reviendra pas au gouvernement pour permettre de réduire la dette. Tout gain économique, qu'il provienne d'une hausse d'efficacité, de compression à l'interne ou de vente d'actif, doit être remis aux clients. Le gouvernement ne peut faire fi des règles de la Régie de l'énergie.

Pour preuve, il y a deux ans, lorsque l'entreprise a coupé plus de 2 000 postes, l'économie a été attribuée aux clients. La Régie avait alors accordé une baisse de 0,5% de la facture d'électricité aux Québécois, et le gouvernement n'en avait tiré aucun bénéfice.

Impact négatif sur le budget

De plus, privatisera-t-on la société d'État morceau par morceau chaque fois qu'un gouvernement voudra rééquilibrer ses finances ? Où sera limite.

Rappelons que les revenus que procure Hydro-Québec au gouvernement dépassent l'ensemble des impôts payés par toutes les entreprises privées du Québec. 2 milliards de dollars, un montant non négligeable. Est-ce que le gouvernement peut se permettre de partager cette somme avec le privé et renoncer définitivement à une partie de ces importants revenus annuels ? Inévitablement, il sera obligé de sabrer dans les services pour compenser ce trou dans le budget.

Impact douteux sur la cote de crédit

De plus, vendre une partie d'Hydro-Québec ne rassurera en rien les agences de notation. Réduire la dette nationale les réconforterait certes, mais se départir d'actifs qui servent de garantie pour les emprunts du Québec n'a rien de rassurant pour les Moody's de ce monde.

La privatisation partielle d'Hydro-Québec n'améliorera pas la cote de crédit de la province, ni le déficit budgétaire, ni la dette. La vraie question est : à qui profitera cette privatisation d'Hydro-Québec ? Certainement pas aux Québécois.